



Programme de formation

« EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION »

Cette mission dans l'entreprise répond aux obligations fixées par l'article R.4227-39 du Code du Travail stipulant que la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. .)

Durée : ½ journée - 03 heures

Code module : EPI

Tarif : Sur devis

OBJECTIFS

Les objectifs de cette formation sont :

- Être capable d'agir face à un départ de feu en milieu clos,
- Être capable de manipuler des moyens d'extinctions comme les extincteurs ou les RIA
- Reconnaître le signal d'alarme d'évacuation et appliquer les consignes

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout salarié afin de répondre aux obligations du code du travail.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00023 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022



- Les moyens matériels de la formation :
 - Visuels sur vidéo projecteur ;
 - Extincteurs en coupe ;
 - Extincteurs pour la pratique ;
 - Générateur de flammes.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

SECURICONSULT s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance de parties théoriques et pratiques.

LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA / PRÉSENTIEL.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Pour l'inscription : Merci d'adresser votre demande d'inscription au référent pédagogique cité ci-après.

Les dates de sessions seront communiquées dès votre demande d'inscription.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACT

Antoine LECOUTRE – Référent pédagogique et référent handicap

Téléphone : 06.76.16.35.60

Mail : admin@securiconsult.fr

ACCESSIBILITÉ

Entretien préalable avec le référent handicap.

Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00023 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022



PROGRAMME

La formation se décompose en deux parties :

1. Partie Théorique :

- Qu'est-ce qu'un E.P.I ;
- Le feu
- Le triangle du feu ;
- Les classes de feu ;
- Les modes de Propagation ;
- Les principes d'extinction ;
- Les moyens d'extinction ;
- Conduite à tenir en cas d'incendie ;
- L'évacuation ;
- Les modalités de l'alarme dans l'établissement.

2. Partie pratique :

- Mise en situation d'intervention consistant à éteindre un départ de feu. La simulation sera réalisée à l'aide d'un générateur de flamme écologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation.

DATES

Nous consulter.

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées. En cas de réussite un nouveau certificat SST sera délivré.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Groupe de 4 à 10 personnes maximum.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00023 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022